

COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 26 avril 2024

Rachats d'actions affectées à la mise en œuvre des plans d'actions de performance et d'actions gratuites et suspension du Contrat de liquidité

La société Lagardère SA a signé ce jour avec un prestataire de services d'investissement, un mandat portant sur le rachat de ses propres actions pour un volume maximum de 400 000 actions.

Ces rachats seront effectués dans le cadre du Programme de rachat d'actions autorisé par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 25 avril 2024, dont le descriptif a été publié le 26 avril 2024.

Le mandat, qui sera exécuté à compter du 29 avril 2024 pour une durée pouvant s'étendre jusqu'au 13 septembre 2024, porte sur l'acquisition d'actions qui seront affectées à la mise en œuvre de plans d'actions de performance et d'actions gratuites de la Société.

A la date du 22 avril 2024, après clôture des marchés, le contrat de liquidité conclu avec BNP Paribas Financial Markets a été suspendu. Les moyens affectés au compte liquidité à la date du 22 avril 2024 sont de 21 916 titres, et 595 851 euros.

LAGARDÈRE SA

Société Anonyme au capital de 860.913.044,60 €

Divisé en 141.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^{ème} (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : www.lagardere.com